

DÉLIBÉRATION N°DL20210134 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 08 NOVEMBRE 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 29/10/2021 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 18h38) ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 18h47) ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18h43) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (à partir de 18h54) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU (à partir de 20h29) ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abba CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (à partir de 18h40) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; M. Romain PIPIER.

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (jusqu'à 18h38).

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD.

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Marc LAVAL (jusqu'à 18h54).

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 20h29).

M. Raphaël BACCAGLIONI a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY.

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT.

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Geneviève MASSACRIER.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BÉNÉFICIAIRE DE L'ASSOCIATION "LES PODOLOGUES DU TROPHY"

M. Axel DUGUA expose ce qui suit :

L'association «Les podologues du Trophy» souhaite participer au 4L Trophy 2022. Cette course, réservée aux mythiques Renault 4L, se déroule dans le désert Marocain.

La mission principale de ce périple est de remettre des fournitures scolaires, du matériel médical et sportif ainsi que des denrées alimentaires aux enfants les plus démunis du Maroc afin de les aider à accéder à l'éducation.

L'association sollicite la commune de Saint-Chamond pour bénéficier d'une subvention exceptionnelle, cette manifestation générant de nombreux frais (inscription, assurance et entretien....) qu'elle ne saurait assumer seule.

Compte-tenu de la valeur humanitaire du projet qui permettra de donner de meilleurs conditions de scolarisation aux enfants du désert, la commune de Saint-Chamond souhaite apporter son soutien par le biais d'une subvention exceptionnelle de 600 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 35 voix pour,

4 contre Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Romain PIPIER

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 € à l'association « Les podologues du Trophy »,
- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, chapitre 67, article 6745.

-----oooOooo-----

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le



ID : 042-214202079-20211108-DL20210134-DE

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 09/11/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD